



Pratique

## Comment inscrire mon enfant aux services municipaux ?

### Service Enfance Jeunesse

Responsable : Gwenaëlle DELONGLEE

Enfance : Mickaël AUBRÉE

Jeunesse : Kevin Tertrais

Périscolaire : Laura Mancelle

[enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr)

Tél. 02.99.64.79.50

### Service Affaires scolaires et restauration scolaire

Responsable Odile NAVARRE

[onavarre@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:onavarre@ville-vezinlecoquet.fr)

Tél. 02.99.64.57.16

# Le portail famille

<https://parents.logiciel-enfance.fr/vezin-le-coquet>

C'est avec le portail famille que vous devez inscrire vos enfants aux différentes prestations : accueil du matin et du soir, restauration, TAP et accueils de loisirs (korrigans et Escale Jeunes). Vous trouverez les délais d'inscription et d'annulation sur la page d'accueil du portail.

## Vos enfants ont déjà fréquenté les services Enfance Jeunesse :

Vous disposez déjà d'un identifiant (votre adresse mail) et d'un mot de passe qui vous permettent de vous connecter au portail famille. En cas d'oubli de votre mot de passe, vous pouvez en demander un sur le portail

## Vos enfants n'ont jamais fréquenté les services Enfance Jeunesse :

Vous devez remplir une feuille de renseignements (disponible à la mairie ou sur le site Internet) par enfant et la retourner signée au service Enfance Jeunesse qui vous enverra alors vos identifiants. Vous pouvez également faire une demande de création de fiche directement sur le portail famille.

*En un clic, vous pouvez inscrire vos enfants, consulter vos factures, payer en ligne et communiquer avec le service Enfance Jeunesse !*

***Vous n'avez pas accès à Internet ?***  
*Venez réserver au Tempo (médiathèque)*

## Les différentes rubriques

**Accueil** : la page d'accueil vous informe de l'actualité du service.

**Foyer** : elle regroupe les informations sur le(s) responsable(s) de chaque enfant.

**Enfant** : elle regroupe les informations de chaque enfant.

**Réservations** : c'est l'endroit où vous cocher les inscriptions pour la semaine et où vous retrouvez les délais d'inscription.

*Possibilité d'inscription à l'année : « réservation en masse »*

**Présences** : elle vous permet de visualiser les présences réelles et facturées.

**Factures** : vous pouvez visualiser et rééditer vos factures en fonction de vos besoins. Vous pouvez également régler vos factures directement en ligne par carte bancaire par l'intermédiaire d'une transaction sécurisée.

**Documents** : elle réunit les documents que vous pouvez télécharger.

et vous rappelle les délais d'inscription.



: c'est ici que vous pouvez correspondre avec le service.

## Les tarifs

### TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 :

(Délibération du conseil municipal en date du 18 décembre 2023)

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	Hors com.1	Hors com.2
Quotient CAF	1/360	361/560	561/660	661/800	801/1000	1001/1200	1201/1400	+ de 1400	1/800	+ de 800

Les familles qui souhaitent mettre en place le prélèvement automatique doivent prendre contact avec le service Enfance Jeunesse.

### RESTAURATION

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	HCI*	HC2
Tarif repas	1€	2,90€	3,30€	3,90€	4,50€	5,10€	5,40€	5,65€	5.65€	5,70€

(\*hors commune ou revenu ou attestation CAF/MSA non communiqué)

**Participation forfaitaire de 1,05€** (pour l'encadrement des enfants) :

- Pour les familles dont les enfants apportent leur repas en cas d'allergie (PAI)
- Quand les enfants prennent un pique-nique les jours ? de grève

### ACCUEIL DE LOISIRS LES KORRIGANS (3/10 ans)

Tranches	1/2 j ALSH	Merc. dès 11h30	Merc. dès 13h30	J ALSH
1	4,10€	4,15€	4,05€	7,70€
2	4,25€	4,30€	4,20€	7,85€
3	4,95€	5,05€	4,95€	9,15€
4	5,70€	5,80€	5,65€	10,95€
5	6,70€	6,80€	6,60€	12,45€
6	7€	7,15€	6,85€	12,80€
7	7,15€	7,30€	7,15€	13,15€
8	7,45€	7.50€	7,40€	13,45€
Hors com.1	9,75€	9,90€	9,75€	17,55€
Hors com.2	10€	10,15€	9,95€	17,80€

### Activités avec supplément pour les korrigans :

ACTIVITES	COÛT
Sorties à la demi-journée et veillée : cinéma – piscine ...	4€
Intervenants extérieurs : Magie, cuisine moléculaire...	5,30€
Sorties à la journée : Zoo, plage...	6,55€
Nuit au centre	7,60€

## TARIFS SEJOURS ETE

5 jours

1	2	3	4	5	6	7	8	HC1	HC2
152€	163€	174€	185€	196€	213€	234€	246€	247€	259€

### ACCUEIL DE LOISIRS « ESCALE JEUNES » (10/17 ANS)



Tranches	Adhésion Annuelle	Activité Tarif 1	Activité Tarif 2	Activité Tarif 3	Activité Tarif 4
1	17,90€	2,75€	8,40€	8,50€	10,70€
2	20,50€	3,25€	8,75€	8,95€	11,25€
3	23,75€	3,60€	9,05€	9,15€	11,80€
4	27€	4,05€	9,35€	9,45€	12,55€
5	30,45€	4,50€	9,65€	9,75€	12,95€
6	33,75€	4,95€	10€	10,15€	13,50€
7	37,15€	5,40€	10,20€	10,50€	14,05€
8	39,40€	5,65€	10,40€	10,70€	14,60€
Hors com.1	45€	6,20€	11,25€	11,30€	16,30€
Hors com.2	47,20€	6,40€	11,90€	11,97€	18€

### TEMPS PERISCOLAIRES (Eric Tabarly)

Tranches	Garderie matin	TAP	Garderie mercredi midi	Garderie Soir 1/2h	Etude 1h
1	0,65€ la ½ heure	Forfait 1,15€/semaine (Si 3 TAP dans la semaine)	0,65€ la ½ heure	0,70€	1,20€
2				0,80€	1,35€
3				0,90€	1,50€
4				1,05€	1,90€
5				1,20€	2,20€
6				1,25€	2,40€
7				1,30€	2,60€
8				1,35€	2,85€
HC1				1,50€	3,05€
HC2	1,75€	3,25€			

#### MESURES DE PENALITES S'APPLIQUANT A L'ENSEMBLE DES SERVICES PROPOSES :

Pénalité de retard en fin d'accueil : **3,15€ le ¼ d'heure**. Après 3 retards constatés le montant de la pénalité sera porté à **10,50€** pour tout retard.

Absence injustifiée ou annulation hors délais **pour toutes les prestations** : toute prestation réservée sera facturée dans son intégralité. En cas d'absence pour maladie, un certificat médical doit être fourni dans les 48 heures (ou attestation manuscrite sur l'honneur pour les temps périscolaires).

Pénalité pour toute inscription tardive (en dehors des délais) : **2,10€**

#### En cas de grève des enseignants :

Pénalité de non-inscription au SMA (service minimum d'accueil) les jours de grèves : 3,15€

